



LA MAIRE

Marseille, le 13 mai 2024

Monsieur le Préfet
Christophe Mirmand
Place Félix-Baret
CS 80001
13282 Marseille Cedex 06

REF : EA/GR
N° : 17413/24/04/00184

Objet : Situation préoccupante des résidents du Roy d'Espagne

Monsieur le Préfet,

Je vous saisis ce jour pour vous faire part de ma vive inquiétude concernant la situation des résidents seniors du site du Roy d'Espagne, géré par l'association Entraide.

Il y a plusieurs mois, l'association gestionnaire de la structure, a signé une promesse de vente du bâtiment hébergeant la résidence senior au profit du promoteur immobilier SIFER. Les résidents et leurs familles en ont été informés en janvier, et Entraide a indiqué qu'elle prendrait le temps nécessaire pour parvenir à un relogement volontaire des résidents.

Douze personnes vivaient encore dans la résidence et celles-ci ont reçu il y a quelques jours une résiliation du contrat de séjour avec préavis d'un mois pouvant être prorogé jusqu'au 30 juin.

Or, certaines d'entre elles n'ont, à ce jour, aucune solution de relogement et je suis extrêmement inquiète de cette situation. C'est la raison pour laquelle, après une première alerte à l'autorité de tutelle – le Département – sur le devenir de cette résidence, je souhaite attirer votre attention sur le sort des résidents seniors du site du Roy d'Espagne.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération.

Olivia FORTIN

Maire des 6^{ème} et 8^{ème} arrondissements

